

Communauté de communes

Ardèche Rhône Coiron

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 16 février 2017 à 18H00,
au siège de la Communauté de Communes Ardèche Rhône-Coiron.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BERNARD Alain	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie Saint Lager Bressac.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BOYER Yves	Maire-Vice-Président.	Mairie de Baix.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Robert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Cruas.
CUER Eric	Maire-Président.	Mairie de Meysse.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
D'ALOIA Christine	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Cruas.
FAURE Christine	Adjointe-Déléguée Communautaire Suppléante.	Mairie de Saint Pierre La Roche.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
HAOND Claudette	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Cruas.
JIMENEZ René	Adjoint-Vice-Président.	Mairie de Rochemaure.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire	Mairie de Le Teil.
LAUSSEL Marie-Josèphe	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Meysse.
LAMBERT Adèle	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
LEBRAT Jacques	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
LECERF Christian	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
MAZELLIER Noëlle	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MICHEL Jean-Paul	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MORELLI Pierre	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
NOËL Bernard	Adjoint-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
PALIX Dominique	Maire-Vice-Présidente.	Mairie de Saint Symphorien Sous Chomérac.
PECHOUX Jean-Marie	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
POLLARD BOULOGNE Annie	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Bauzile.
ROBERT Jean	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint Martin Sur Lavezon.
SAVATIER Paul	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint Vincent de Barrès.
TESTON Joël	Adjoint-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Ardèche Rhône Coiron.

Secrétaire de séance : Madame Marie Josèphe LAUSSEL.

Absentes excusées : MM Olivier BUTOT, Thierry BRESOLIN, Marc DUSSEYRE, Madame Carole DOLARD.

Absents excusés avec procuration :

Madame Patricia CURTIUS-LANDRAUD, ayant dû s'absenter en cours de séance, a donné procuration à Monsieur Bernard NOËL.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron à Cruas sous la Présidence de Monsieur Eric CUER, Président.

Le Compte rendu du Conseil Communautaire du 23/01/2017 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame Marie-Josèphe LAUSSEL Adjointe au Maire de la Commune de Meysse et déléguée communautaire a été désignée comme secrétaire de séance.

Les dispositions juridiques et budgétaires suivantes inscrites à l'ordre du jour ont été approuvées à l'unanimité par les membres présents du Conseil Communautaire :

Dispositions d'ordres juridiques :

-Organigramme des services de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron (ci-annexé).

Suite à la présentation et à l'approbation de l'organigramme des services, le Président Monsieur Eric CUER a informé les membres présents de l'organe délibérant de la fin de détachement de messieurs Gilles BOICHON et Guillaume OZIL sur emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des Communautés de Communes de 10 000 à 20 000 habitants.

Il a indiqué que l'organe délibérant en lien avec l'organigramme aurait à se prononcer sur la création des nouveaux emplois fonctionnels de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, dans la catégorie des communautés de communes de 20 000 à 40 000 habitants.

-Création du comité technique :

Considérant que la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron dispose au 1^{er} janvier 2017 d'un effectif de plus de 50 agents et qu'elle est de ce fait tenue légalement de créer son Comité Technique le conseil communautaire a décidé de la création de celui-ci en fixant conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, et après consultation des organisations syndicales, le nombre de représentants titulaires du personnel à 5. Les membres suppléants seront en nombre égal à celui des membres titulaires.

Dans le cadre de la création du comité technique le conseil communautaire a aussi décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel.

Enfin le conseil communautaire a décidé du recueil par le comité technique de l'avis des représentants de la collectivité.

-Demande de subvention aux fonds européens FEDER – POP Rhône Saône pour la tranche 2 de la ViaRhôna – commune de Baix :

Monsieur René JIMENEZ Vice-Président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron en charge des travaux a présenté une demande de subvention aux fonds européens pour un montant de 124 000€ dans le cadre des travaux de la tranche 2 de la ViaRhôna en cours sur la commune de Baix pour un programme d'investissement de 1 117 130€ HT.

-Cession d'une parcelle de terrain sur la ZA Les Ramières de Cruas :

Monsieur Yves BOYER Vice-Président en charge du développement économique, de l'Artisanat, du commerce et de l'agriculture a présenté aux membres présents de l'organe délibérant la cession à M. DE ARAUJO d'une partie de la parcelle AI 628 d'une superficie de 195m² appartenant à la Communauté sur la ZA Les Ramières de Cruas au prix de 10 euros HT/m².

Cette cession va permettre l'extension du bâtiment de la société THRIOM (centre de formation dans le nucléaire).

-Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre de l'informatisation du réseau des bibliothèques :

Monsieur Bernard NOËL Vice-Président en charge de la culture et des outils culturels a proposé aux membres présents de l'organe délibérant de solliciter la DRAC en vue de l'obtention d'une subvention à hauteur de 50% dans le cadre de l'informatisation du réseau des bibliothèques sur le territoire de la Communauté de Communes ex Rhône-Helvie à hauteur d'un engagement de dépense de l'EPCI de 20 000€ HT.

-Attribution d'une subvention à l'association Ardèche Image dans le cadre du dispositif Education Artistique et Culturelle (EAC) :

Monsieur Bernard NOËL Vice-Président en charge de la culture et des outils culturels a présenté dans le cadre du dispositif EAC (Education Artistique et Culturelle), le projet d'attribution d'une subvention à l'association Ardèche Image à hauteur de 1 700€ pour la mise en place d'une action intitulée « Les entreprises font le cinéma ». Sur le territoire de la Communauté de Communes ex Rhône-Helvie, un partenariat se met en place avec l'ADE (Action dynamisme entreprises), le club d'entrepreneurs, pour diffuser des films dans les entreprises.

-Attribution d'une subvention à l'association l'atelier BIVOUAC dans le cadre du dispositif Education Artistique et Culturelle (EAC) :

Monsieur Bernard NOËL Vice-Président en charge de la culture et des outils culturels a présenté dans le cadre du dispositif EAC (Education Artistique et Culturelle), le projet d'attribution d'une subvention à l'atelier Bivouac à hauteur de 6 000€ pour la mise en place d'une action intitulée « Résidence Atelier ». Des chantiers participatifs (jardinage, construction) et des restitutions publiques et festives seront proposés sur la commune de Le Teil pour toucher un large public. Ce projet entre en cohérence avec les programmations urbaines (ANRU) et culturelles (Festival Les Préalables) en cours.

Les délégués de l'EPCI Ardèche Rhône Coiron dans le cadre de l'adhésion aux organismes extérieurs suivants ont été élus ou désignés :

-Syndicats Intercommunale des Portes de Provence (SYPP) :

Titulaires	Suppléants
Gilbert PETITJEAN Gérard GRIFFE Alain BERNARD	Philippe BOUNIARD Gérard CHABAL Serge CAMPANA

-Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme (SYTRAD) :

Titulaires	Suppléants
Annie POLLARD BOULOGNE	Gilbert PETITJEAN

-Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale (SYMPAM) :

Titulaires	Suppléants
Gilbert PETITJEAN	Michel JOUVE
Gérard GRIFFE	Jocelyn GAUTHIER
André CORNET	Jean-Yves GOUNON
Jacques LEBRAT	Françoise DE MERCOYROL DE BEAULIEU
Serge VILLARD	Marc DUSSE
Patricia CURTIUS-LANDRAUD	Dominique PALIX
Yves BOYER	Christian LECERF
Pierre-Yves CUNY	
Robert COTTA	
Alain BERNARD	
Annie POLLARD-BOULOGNE	
Paul SAVATIER	

Jean ROBERT	
-------------	--

-Comité d'orientation des Pépinières d'Entreprises du SYMPAM :

Collège Propriétaire	Collège SYMPAM
Yves BOYER	Jacques LEBRAT
Eric CUER	Dominique PALIX
	René JIMENEZ
	Serge VILLARD
	André CORNET

-Comité d'agrément des Pépinières d'Entreprises du SYMPAM :

Collège Propriétaire	Collège SYMPAM
Yves BOYER	Jacques LEBRAT

-Commission AD'HOC des Pépinières d'Entreprises du SYMPAM :

Collège Propriétaire
Yves BOYER
Eric CUER
Serge VILLARD

-Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) :

Titulaires	Suppléants
Christian LECERF	Christian BOSQUET

-Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Payre :

Délégués
Christian BOSQUET
Alain BERNARD
Pierre LEOUZON
Yves BOYER
Jean-Louis MARIZON
Aline MENIAUD

-Syndicat Mixte des Inforoutes de l'Ardèche :

Titulaires	Suppléants
Gilbert PETITJEAN	René JIMENEZ
Gérard GRIFFE	Michel CHEYNET

-Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) :

Délégué
Yves BOYER

-Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche :

Titulaires	Suppléants
Eric ETIENNE	Dominique PALIX
Bernadette DEMANGE	Frédérique DUVERGER
Anne Dominique BLANC	Nathalie GALAMIEN
Catia PIQUEMAL	Nathalie RODRIGUEZ DE JESUS

Madame Pascale TOLFO, déléguée communautaire et adjointe de la commune de Le Teil est intervenue pour rappeler le rôle important de la Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche auprès des publics jeunes.

-Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Délégué Elu	Délégué Agent
Eric CUER	Virginie MARTINEZ

-Association CLEFS :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Dominique PALIX	Christian BOSQUET
Marie Josèphe LAUSSEL	Adèle LAMBERT
Jean-Yves GOUNON	Bernadette DEMANGE

Les commissions internes suivantes ont été créées et leurs membres élus ou désignés :

-La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

La CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées à l'EPCI par ses communes membres dans le cadre notamment des transferts de compétences.

La composition de la CLECT créée à l'échelle de l'EPCI Ard7che Rhône Coiron a été calquée sur celle du conseil communautaire.

-La commission d'appel d'offres :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
René JIMENEZ	Jean-Paul MICHEL
Bernard NOËL	Michel JOUVE
Robert COTTA	Alain BERNARD
Olivier PEVERELLI	Annie POLLARD BOULOGNE
Dominique PALIX	Gilbert PETITJEAN

-Les commissions permanentes et sous-commissions de travail :

<u>Développement Economique, Artisanat, Commerce, Agriculture</u>	<u>Finances</u>	<u>Logement et Cadre de vie</u>	<u>Action Sociale</u>	<u>Petite-Enfance- Jeunesse</u>	<u>Restauration Collective</u>	<u>Menus</u>
BOYER Yves (VP) GAUTHIER Jocelyn JOLLIVET Max CAMPANA Serge LECLERE Pierre-Emmanuel COTTA Robert FERROUSSIER Franck TOLFO Pascale CHAMBERT Yves MALATAVERNE Bruno LECERF Christian BLANC Anne Dominique OBRIER Hervé AUGIER Jean-Paul BARAL Angéline LAGRAVIERE Hervé LEOUZON Pierre ARTO Jean LANZA Luciano DEL GRANDE Stéphane DUSSEYRE Marc FEROUSSIER Jean-Michel CHAIZE Dominique CHEBANCE Christian CHABAL Gérard	CUER Éric (Président) MILER Fabrice COTTA Robert D'ALOIA Christine BUTOT Olivier CURTIUS-LANDRAUD Patricia PEVERELLI Olivier CHAMBERT Yves LECERF Christian BERNARD Alain ROBERT Jean ARTO Jean PALIX Dominique PETITJEAN Gilbert SAVATIER Paul VIGNAL Marie GOUNON Jean-Yves	COTTA Robert (VP) CROZIER Christiane BOSQUET Christian MILER Fabrice AUDOUARD Andrée TOUATI Philippe PLANCHON Joëlle COTTA Rachel TOLFO Pascale ROCHE Jacky LAMBERT Adèle JEANNE Myrtille LAVILLE Marie-Noëlle CHARENSOL Alain DUSSEYRE Odile VIGNAL Dominique HERNANDEZ Marielle CHAIZE Dominique LEBRAT Jacques	PALIX Dominique (VP) LEBRAT Marie-France PIQUEMAL Catia CHAUMAZ Anne BORDE Emilie BOYER Yves SALINGUE Chantal BOUISSY Claudette COLOMB Dominique COTTA Rachel DURAND Josiane MONGE Doriane JOUVE Michel LAUSSEL Marie-Josèphe LAMBERT Adèle BLANC Anne Dominique VENOUX Francine LAVILLE Marie-Noëlle LAFFONT Marie-Yvonne PALAORO Andréa PLATZ Cécile LANDAIS Pauline HERNANDEZ Marielle DEMANGE Bernadette LALLEMAND Sophie GASCON Jocelyne	PALIX Dominique (VP) BEUGNET Monique LEBRAT Marie-France BORDE Emilie ERMANN Oriana TAVERNIER Emilie SALINGUE Chantal MORELLI Pierre HAOND Claudette COTTA Rachel DELHOMME Romain MONGE Doriane GUILLOT Catherine TOLFO Pascale LAUSSEL Marie-Josèphe GOMEZ Marlène SOUVILLE Catherine VENOUX Francine LAURENT Sandy PELLEGRIN Rachel RIOU Jannick LEOUZON Pierre BOISSIER Laurence CRU Sébastien CHARBONNIER Emilie MENIAUD Aline LANDAIS Pauline BROUT Véronique DEMANGE Bernadette MALIGE Corinne	PALIX Dominique (VP) BEUGNET Monique LEBRAT Marie-France RODRIGUES Nathalie TAVERNIER Emilie CHABBERT Amale FELIX Valérie BOUISSY Claudette GALAMIEN Nathalie SOUVILLE Catherine CHAMPALBERT Ghislène FAURE Olivier ETIENNE Eric ASCARI Sylvain LEOUZON Pierre CRU Sébastien LAFFONT Marie-Yvon MENIAUD Aline PALAORO Andréa LANDAIS Pauline BROUT Véronique GASCON Jocelyne	PALIX Dominique (VP) BEUGNET Monique TAVERNIER Emilie CHABBERT Amale FELIX Valérie BOUISSY Claudette GALAMIEN Nathalie SOUVILLE Catherine CHAMPALBERT Ghislène FAURE Olivier ETIENNE Eric ASCARI Sylvain LEOUZON Pierre CRU Sébastien LAFFONT Marie-Yvon MENIAUD Aline PALAORO Andréa LANDAIS Pauline BROUT Véronique GASCON Jocelyne

<u>Culture/Outils Culturels</u>	<u>Tourisme</u>	<u>Environnement</u>	<u>Déchets</u>	<u>Travaux et Déplacements doux</u>	<u>Politique de la Ville-PNRU</u>	<u>Aménager de l'Espace</u>
NOEL Bernard (VP) EUVRARD Philippe VILLARD Serge GUERBAS Athmane ALES Mallory SALINGUE Chantal PLANCHON Joëlle BUTOT Olivier MAZELLIER Noëlle MICHEL Jean-Paul DENIS Christine CUNY Pierre-Yves GRILLET Christine ASCARI Sylvain JEANNE Myrtille LAVILLE Marie-Noëlle PLATZ Cécile BOUTY Christian SAVATIER Paul PELLORCE Françoise	SAVATIER Paul (VP) CORNET André HILAIRE Michel VOLLE André RODRIGUES Nathalie LAUVERGNAS Paulette MARTIN Jean-Marie ALES Mallory HAOND Claudette CARMIGNANI Mathieu MAZELLIER Noëlle GARREAU Sonia MICHEL Jean-Paul MICHELON Éric SAEZ Joseph DENIS Christine VILLETTE Sylvie CUNY Pierre-Yves MARTIN Marie-Françoise LANGLOIS Rémy LAVILLE Marie-Noëlle BOISSIER Laurence FAURE Christine PLATZ Cécile BASTIDE Alain DE BEAULIEU Françoise SAVATIER Paul CHAIZE Dominique CHABAL Gérard	BOSQUET Christian (VP) BOUNIARD Philippe BRUN Sébastien VILLARD Serge LECLERE Pierre-Emmanuel CHASSON Gérard FAISSE Michel ROCHE Jacky ROCHETTE Thierry AUDOUARD Jean Claude CHEYNET Michel JEANNE Myrtille ARTO Jean LANZA Luciano PALAORO Andréa MOURGUET Patrick BROC Jean-Claude LAMBERT Magali DEBORNE Vincent	PETITJEAN Gilbert (VP) CORNET André VOLLE André CAMPANA Serge MARIZON Jean-Louis AUDOUARD Andrée TOUATI Philippe TOLFO Pascale GRIFFE Gérard GALAMIEN Nathalie LAMBERT Adèle ROSSETTI Bernard BERNARD Alain HAOND Bernard LANZA Luciano PERICO Pascal ARTO Jean PLATZ Cécile BOUCHET Bernadette BONNET Stéphane CHABAL Gérard	JIMENEZ René (VP) GAUTHIER Jocelyn LANZA Luciano MERLE Marcel FERROUSSIÉ Franck CHASSON Gérard JOUVE Michel FAISSE Michel GRIFFE Gérard TOGNETTY René CUNHA Bernard ETIENNE Éric CHARENSOL Alain NOYER Maurice CALLON Jean-Claude	PEVERELLI Olivier (VP) CHALANCON Frédéric COTTA Robert PECHOUX Jean-Marie TOLFO Pascale CHAMBERT Yves ROCHE Jacky SEGUENI Nadia ROBERT Jean CHARENSOL Alain LEBRAT Jacques	TESTON Joël (VP) CROZIER Christiane CORNET André BOUNIARD Philippe DIMEGLIO Jérôme SAGNES Nicolas FERROUSSIÉ Franck PECHOUX Jean-Marie ROCHE Jacky NOEL Bernard PEVERELLI Olivier FAURE Olivier LE CERF Christian BERNARD Alain HAOND Bernard CHARENSOL Alain ROBERT Jean DAGORN Jean-Luc CHAIZE Dominique CHEBANNE Christian LEBRAT Jacques

Madame Patricia CURTIUS-LANDRAUD déléguée communautaire et adjointe de la commune de Le Teil est intervenue sur la mise en place des commissions de travail et s'est étonnée qu'une commission du personnel ne soit pas mise en place à l'échelle de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron compte tenu des chantiers importants à mener sur l'organisation du temps de travail, la refonte du régime indemnitaire.... Concernant ces chantiers, celle-ci a indiqué qu'il était important de les mener en concertation avec les communes.

Sur le principe de la mise en place d'une commission du personnel ouverte aux conseillers communautaires et municipaux, le Président Monsieur Eric CUER a précisé que cela serait mis au débat d'un prochain bureau communautaire en vue d'un positionnement.

Monsieur Jacques LEBRAT, délégué communautaire et maire de la commune de Valvignères a précisé que pour associer le plus grand nombre de conseillers aux réunions des commissions de travail il fallait être vigilant quant aux horaires.

Dispositions d'Ordres Budgétaires :

-Approbation du Compte Administratif du Budget PRINCIPAL 2016 de la Communauté de Communes Rhône-Helvie en concordance avec le compte de gestion de la trésorerie :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	649 308,98 €		429 697,61 €	0,00 €	1 079 006,59 €
Opérations de l'exercice	7 177 035,73 €	6 612 553,83 €	1 576 368,81 €	1 663 432,68 €	8 753 404,54 €	8 275 986,51 €
Totaux	7 177 035,73 €	7 261 862,81 €	1 576 368,81 €	2 093 130,29 €	8 753 404,54 €	9 354 993,10 €
Résultat de clôture		84 827,08 € H		516 761,48 €		601 588,56 €
		Besoin de financement	0,00 €	A		
		Excédent de financement	516 761,48 €			
		Reste à réaliser	B 533 690,30 €	242 592,70 € C		
		Besoin de financement	291 097,60 €	D = B - C		
		Excédent de financement	0,00 €			
		Besoin total de financement	0,00 €	E = A + D		
		Excédent total de financement	225 663,88 €			
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme	F			au compte 1068 Investissement		
	G		84 827,08 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		
				F + G = H		

-Approbation du Compte Administratif du Budget PRINCIPAL 2016 de la Communauté de Communes Barrès-Coiron en concordance avec le compte de gestion de la trésorerie :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	776 925,36 €		1 819 128,99 €	0,00 €	2 596 054,35 €
Opérations de l'exercice	21 094 906,66 €	21 361 751,32 €	1 431 439,52 €	1 972 936,80 €	22 526 346,18 €	23 334 688,12 €
Totaux	21 094 906,66 €	22 138 676,68 €	1 431 439,52 €	3 792 065,79 €	22 526 346,18 €	25 930 742,47 €
Résultat de clôture		1 043 770,02 € H		2 360 626,27 €		3 404 396,29 €
		Besoin de financement	0,00 €	A		
		Excédent de financement	2 360 626,27 €			
		Reste à réaliser	B 2 283 669,91 €	457 925,90 € C		
		Besoin de financement	1 825 744,01 €	D = B - C		
		Excédent de financement	0,00 €			
		Besoin total de financement	0,00 €	E = A + D		
		Excédent total de financement	534 882,26 €			
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme	F			au compte 1068 Investissement		
	G		1 043 770,02 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		
				F + G = H		

-Affectation des résultats agrégés des Budgets PRINCIPAUX 2016 des Communautés de Communes Rhône-Helvie et Barrès-Coiron :

BC 34000- Budget Général						Résultats cumulés Repris par délibération au budget cible en 2017	
Balance de sortie							
Budget(s) source(s)			Budget cible				
Résultats de clôture 2016			Résultats de clôture 2016				
CC Rhône Helvie	Section	Montant	CC Ardèche Rhône Coiron BC 34006 SPANC	Section	Montant	Section	Montant
BC 24100	Investissement	516 761,48		Investissement	0	Investissement 001	2 877 387,75
Budget Général	Fonctionnement	84 827,08		Fonctionnement	0	Fonctionnement 002	1 128 597,10
	Ensemble	601 588,56		Ensemble	0	Ensemble	4 005 984,85
CC Barrès-Coiron	Section	Montant					
BC 34000	Investissement	2 360 626,27					
Budget Général	Fonctionnement	1 043 770,02					
	Ensemble	3 404 396,29					
Résultats cumulés	Section	Montant					
	Investissement	2 877 387,75					
	Fonctionnement	1 128 597,10					
	Ensemble	4 005 984,85					
						Affectation au c/1068 en 2017 (pour information)	0,00

-Approbation du compte administratif du Budget Annexe SPANC 2016 de la Communauté de Communes Rhône-Helvie en concordance avec le compte de gestion de la trésorerie :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €	2 398,53 €	- €	- €	- €	2 398,53 €
Opérations de l'exercice	28 782,25 €	37 715,81 €	18 000,00 €	18 000,00 €	46 782,25 €	55 715,81 €
Totaux	28 782,25 €	40 114,34 €	18 000,00 €	18 000,00 €	46 782,25 €	58 114,34 €
Résultat de clôture		11 332,09 € H		- €		11 332,09 €
		Besoin de financement				
		Excédent de financement	0,00 €	A		
		Reste à réaliser	B	0,00 €	C	
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	D = B - C		
		Besoin total de financement	0,00 €			
		Excédent total de financement	0,00 €	E = A - D		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de	F		0,00 €	au compte 1068 Investissement		
	G		11 332,09 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		
				F + G = H		

-Approbation du compte administratif du Budget Annexe SPANC 2016 de la Communauté de Communes Barrès-Coiron en concordance avec le compte de gestion de la trésorerie :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	- €		- €	1 845,03 €	- €	1 845,03 €
Opérations de l'exercice	30 618,52 €	40 627,00 €	- €	952,17 €	30 618,52 €	41 579,17 €
Totaux	30 618,52 €	40 627,00 €	- €	2 797,20 €	30 618,52 €	43 424,20 €
Résultat de clôture		10 008,48 €		2 797,20 €		12 805,68 €
		Besoin de financement				
		Excédent de financement	2 797,20 €	A		
		Reste à réaliser	B	0,00 €	C	
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	D = B - C		
		Besoin total de financement	0,00 €			
		Excédent total de financement	2 797,20 €	E = A - D		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de F			0,00 €	au compte 1068 Investissement		
			G	10 008,48 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	

-Affectation des résultats agrégés des Budgets Annexe SPANC 2016 des Communautés de Communes Rhône-Helvie et Barrès-Coiron :

BC 34006 – SPANC ARDECHE RHONE COIRON						Résultats cumulés	
Balance de sortie						Repris par délibération	
Budget(s) source(s)			Budget cible			au budget cible en 2017	
Résultats de clôture 2016			Résultats de clôture 2016				
CC Barrès Coiron	Section	Montant	CC Ardèche Rhône Coiron BC 34006 SPANC	Section	Montant	Section	Montant
BC 34300	Investissement	2 797,20		Investissement	0	Investissement 001	2 797,20
SPANC	Fonctionnement	10 008,48					
	Ensemble	12 805,68					
CC Rhône Helvie	Section	Montant		Fonctionnement	0	Fonctionnement 002	21 340,57
BC 24300	Investissement	0					
SPANC	Fonctionnement	11 332,09					
	Ensemble	11 332,09					
Résultats cumulés	Section	Montant		Ensemble	0	Ensemble	24 137,77
	Investissement	2 797,20					
	Fonctionnement	21 340,57					
	Ensemble	24 137,77					
Affectation au c/1068 en 2017 (pour information)							0,00

-Approbation du compte administratif et affectation des résultats du Budget Annexe Office de Tourisme de la Communauté de Communes Barrès-Coiron :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	13 161,40 €	6 651,86 €	0,00 €	6 651,86 €	13 161,40 €
Opérations de l'exercice	142 435,07 €	139 363,04 €	1 166,40 €	11 360,51 €	143 601,47 €	150 723,55 €
Totaux	142 435,07 €	152 524,44 €	7 818,26 €	11 360,51 €	150 253,33 €	163 884,95 €
Résultat de clôture		10 089,37 € H		3 542,25 €		10 089,37 €
		Besoin de financement	0,00 €	A		
		Excédent de financement	3 542,25 €			
		Reste à réaliser B	0,00 €	0,00 € C		
		Besoin de financement	0,00 €	D = B - C		
		Excédent de financement	0,00 €			
		Besoin total de financement	0,00 €	E = A + D		
		Excédent total de financement	0,00 €			
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter F				au compte 1068 Investissement		
			G	10 089,37 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté		
				F + G = H		

-Approbation du compte administratif et affectation des résultats du Budget Annexe ZA 2 Les Ramières de la Communauté de Communes Barrès-Coiron :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €			2 274,18 €	0,00 €	2 274,18 €
Opérations de l'exercice	299 924,47 €	299 924,47 €	300 819,65 €	299 360,47 €	600 744,12 €	599 284,94 €
Totaux	299 924,47 €	299 924,47 €	300 819,65 €	301 634,65 €	600 744,12 €	601 559,12 €
Résultat de clôture				815,00 € H		815,00 €
		Besoin de financement	0,00 €	A		
		Excédent de financement	815,00 €			
		Reste à réaliser B	0,00 €	- C		
		Besoin de financement	0,00 €	D = B - C		
		Excédent de financement	0,00 €			
		Besoin total de financement	0,00 €	E = A - D		
		Excédent total de financement	815,00 €			
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la F				0,00 € au compte 1068 Investissement		
			G	0,00 € au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté		
				F + G = H		

-Approbation du compte administratif et affectation des résultats du Budget Annexe ZA 3 Drahly de la Communauté de Communes Barrès-Coiron :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €				0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	187 496,40 €	187 496,40 €	187 496,40 €	187 496,40 €	374 992,80 €	374 992,80 €
Totaux	187 496,40 €	187 496,40 €	187 496,40 €	187 496,40 €	374 992,80 €	374 992,80 €
Résultat de clôture				0,00 €		0,00 €
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	A		
		Reste à réaliser	B	0,00 €	-	C
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	D = B - C		
		Besoin total de financement	0,00 €			
		Excédent total de financement	0,00 €	E = A - D		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la	F		0,00 €		au compte 1068 Investissement	
			G	0,00 €	au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté	
					F + G = H	

-Approbation du compte administratif et affectation des résultats du Budget Annexe ZA 4 de Chevière de la Communauté de Communes Barrès-Coiron :

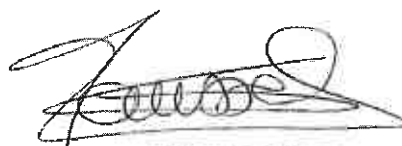
LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture				0,00 €		0,00 €
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	A		
		Reste à réaliser	B	0,00 €	-	C
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €	D = B - C		
		Besoin total de financement	0,00 €			
		Excédent total de financement	0,00 €	E = A - D		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme	F		0,00 €		au compte 1068 Investissement	
			G	0,00 €	au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté	
					F + G = H	

-Approbation du compte administratif et affectation des résultats du Budget Annexe ZA Rhône-Helvie de Le Teil :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	108 287,88 €		4,00 €	0,00 €	108 291,88 €
Opérations de l'exercice	62 502,36 €	72 273,44 €	62 502,36 €	62 502,36 €	125 004,72 €	134 775,80 €
Totaux	62 502,36 €	180 561,32 €	62 502,36 €	62 506,36 €	125 004,72 €	243 067,68 €
Résultat de clôture		118 058,96 € H		4,00 €		118 062,96 €
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	4,00 €	A		
		Reste à réaliser	0,00 €	B	-	C
		Besoin de financement	0,00 €			
		Excédent de financement	0,00 €		D = B - C	
		Besoin total de financement	0,00 €			
		Excédent total de financement	4,00 €		E = A - D	
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de	F		0,00 €			au compte 1068 Investissement
	G		118 058,96 €			au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
						F + G = H

-Mise en place du mode de paiement TIPI dans le cadre du fonctionnement du SPANC de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Le Président lève la séance à 20H15.



La Secrétaire de séance,
Marie Joséphe LAUSSEL.